

ANIMATEUR(TRICE) D'ACCUEIL DE LOISIRS (H/F)

Type de poste : Permanent

Temps de travail : 30h / **Prise de poste :** 01 juin 2025

Date limite de candidature : 12 mai 2025

Catégorie hiérarchique : C (titulaire ou le cas échéant contractuel)

Contexte :

La Communauté de communes du Clermontais s'engage activement en faveur de la jeunesse. L'Accueil Ados constitue un espace dédié aux jeunes, où ils peuvent s'épanouir à travers des activités variées et des temps d'échange adaptés à leurs attentes. Ce lieu vise à favoriser l'autonomie des adolescents, à renforcer leur implication dans la vie locale et leur propose un cadre sécurisé et bienveillant où ils peuvent se retrouver et s'exprimer librement.

Dans ce cadre, le pôle recrute un(e) animateur(trice) chargé(e) d'encadrer les jeunes et de co-construire avec eux des animations et projets répondant à leurs envies et besoins. Vous intégrerez une équipe dynamique et participerez à la mise en place d'actions en lien avec les acteurs locaux pour renforcer l'offre éducative et de loisirs sur le territoire.

Missions :

Sous l'autorité du responsable de l'accueil de loisirs, vous serez en charge de :

- Concevoir et animer des activités ludiques et éducatives adaptées aux différents groupes d'âge.
- Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- Participer à l'élaboration du projet pédagogique et veiller à sa mise en œuvre.
- Encadrer les enfants pendant les temps périscolaires et extrascolaires.
- Accompagner les sorties et événements organisés par la structure.
- Travailler en équipe pour proposer des animations innovantes et adaptées aux besoins du public.
- Assurer la communication avec les familles et contribuer à la vie de la structure.

Spécificités :

- Poste à temps partiel (30h/semaine)
- Horaires pouvant inclure des temps périscolaires, mercredis et vacances scolaires
- Mobilité sur le territoire de la collectivité

Pourquoi nous rejoindre ?

- Rémunération attractive : IFSE (208.89€/mois) + CIA (jusqu'à 300.50€/an).
- Avantages sociaux : Mutuelle (20€ forfaitaires de participation employeur) et prévoyance (prise en charge de 50% de la cotisation acquittée), adhésion au COS 34.
- Mobilité durable : Remboursement transport (75%), forfait mobilité (jusqu'à 300€/an).
- Autres bonus : Bons de Noël, tarif préférentiel pour le Théâtre du Sillon.

Profil recherché

- ✓ Diplôme : BAF A ou équivalent exigé.
- ✓ Permis B obligatoire pour assurer les déplacements liés aux activités.
- ✓ Expérience en animation souhaitée (accueil de loisirs, centre de vacances, périscolaire).

Qualités requises :

- Dynamisme et créativité pour proposer des animations variées.
- Capacité d'écoute et de communication avec les enfants et les familles.
- Sens du travail en équipe et adaptabilité.
- Connaissance des règles de sécurité et de la réglementation en vigueur.

Pour postuler :

Adresser CV et lettre de motivation à *Monsieur le Président de la Communauté de communes du Clermontais*

Soit par courrier : Communauté de communes du Clermontais /
20 avenue Raymond Lacombe BP 40 - 34800 CLERMONT
L'HÉRAULT

Ou par mail : rh-recrutement@cc-clermontais.fr